



Syndicat des Eaux
Barousse Comminges
Save

COMPTE RENDU DE REUNION DU BUREAU SYNDICAL

Date : 12 mars 2021

Rédacteur : Corinne SOULE

Diffusion : Membres du Bureau Syndical

Ordre du jour :

- Provisions pour risques et charges d'exploitation 2021
- Provisions pour risques et charges exceptionnelles 2021
- Admission en non-valeur
- Reprise sur provision réglementée du budget eau
- Procédure de surendettement : dossier d'effacement de dettes
- Subvention 2021 association socio culturelle du Syndicat
- Contribution 2021 Syndicat Mixte Maison des Sources
- Réhabilitation réseau EU sans tranchée programme 2021-2024 : signature du marché
- Contrôles et diagnostics des réseaux d'assainissement 2021-2024 : signature du marché
- Complément appel à projets renouvellement des canalisations eau potable - Agence de l'Eau Adour Garonne
- Station d'épuration de Loures Barousse : demande de subvention au Conseil Départemental des Hautes-Pyrénées
- Indemnisation pour constitution de servitude de passage de canalisation sur la commune de Tibiran Jaunac
- Indemnité agricole à Simorre
- Acquisition parcelle d'emprise station d'épuration de Puymaurin
- Approbation du zonage d'assainissement de Puymaurin
- Création d'un poste de rédacteur principal de 2^{ème} classe
- Préparation du comité syndical du 27 mars 2021

Approbation du compte rendu du bureau du 7 décembre 2020.

Le Président débute la séance en précisant qu'une quinzaine de questions sont à l'ordre du jour de ce bureau avec notamment les demandes de subventions ainsi que la préparation du comité syndical du 27 mars 2021.

1) Provisions pour risques et charges d'exploitation 2021 (Bruno RAULET)

Il s'agit des provisions à constituer pour les factures impayées d'eau et d'assainissement suivantes :

- Budget eau : 25 104,78 euros
- Budget affermage : 189 890,49 euros
- Budget assainissement : 58 924,42 euros

Le Bureau syndical accepte à l'unanimité cette proposition.

2) Provisions pour risques et charges exceptionnelles 2021 (Bruno RAULET)

Il s'agit des provisions à constituer pour les titres émis, non soldés au 31 décembre 2018 suivantes :

- Budget eau : 6 693,65 euros
- Budget assainissement : 6 595,50 euros

Le Bureau syndical accepte à l'unanimité cette proposition.

3) Admission en non valeur (Bruno RAULET)

Il est proposé l'admission en non valeur des créances suivantes :

- Budget eau : 9 907,64 euros
- Budget affermage : 28 838,02 euros
- Budget assainissement : 10 188,28 euros

Le Bureau syndical accepte à l'unanimité cette proposition.

4) Reprise sur provision réglementée du budget eau (Bruno RAULET)

Le Bureau syndical accepte à l'unanimité cette proposition.

5) Procédure de surendettement : dossier d'effacement de dettes (Bruno RAULET)

Suite aux recommandations de la commission de surendettement et à la décision du Tribunal, le Syndicat doit effacer les dettes suivantes :

- Budget eau : 120,97 euros TTC
- Budget assainissement : 92,96 euros TTC

Le Bureau syndical accepte à l'unanimité cette proposition.

6) Subvention 2021 association socio culturelle du Syndicat (Bruno RAULET)

La subvention 2021 s'élève à 35 000 euros dont 7 563 euros pour le personnel du Syndicat, 14 232 euros pour le personnel mis à disposition de la SEM PSP et 13 205 euros pour le personnel mis à disposition de la SPL-EBCS.

Le Bureau syndical accepte à l'unanimité cette proposition.

7) Contribution 2021 Syndicat Mixte Maison des Sources (Bruno RAULET)

La contribution 2021 s'élève donc à 152 000 euros.

La Présidente du Syndicat Mixte Maison des Sources ne participe pas au vote.

Le Bureau syndical accepte à l'unanimité cette proposition.

8) Réhabilitation réseau EU sans tranchée programme 2021-2024 : signature du marché (Thierry IDRAC)

L'Entreprise SUBTERRA a été retenue (estimation des besoins : 50 000 euros HT/an).

Le Bureau syndical accepte à l'unanimité cette proposition.

9) Contrôles et diagnostics des réseaux d'assainissement 2021-2024 : signature du marché (Thierry IDRAC)

L'Entreprise RESOLOGY a été retenue (estimation : 40 000 euros HT/an).

Le Bureau syndical accepte à l'unanimité cette proposition.

10) Complément appel à projets renouvellement des canalisations eau potable - Agence de l'Eau Adour Garonne (Mélanie CABANEL)

Il est proposé de déposer un dossier complémentaire auprès de l'Agence de l'Eau Adour Garonne.

Le Bureau syndical accepte à l'unanimité cette proposition.

11) Station d'épuration de Loures Barousse : demande de subvention au Conseil Départemental des Hautes-Pyrénées (Jordi LEDRU)

Cette opération est estimée au stade d'avant-projet à 1 350 000 euros HT et est éligible aux aides du Conseil Départemental des Hautes-Pyrénées.

Le Bureau syndical accepte à l'unanimité cette proposition.

12) Indemnisation pour constitution de servitude de passage de canalisation sur la commune de Tibiran Jaunac (Cécile COURTOUX)

Le montant de cette indemnité s'élève à 961 euros.

Le Bureau syndical accepte à l'unanimité cette proposition.

13) Indemnité agricole à Simorre (Cécile COURTOUX)

Suite aux dégâts aux cultures occasionnés par des travaux de renouvellement des réseaux d'eau potable sur une parcelle à Simorre, il est proposé d'indemniser le propriétaire concerné pour un montant de 133,20 euros.

Le Bureau syndical accepte à l'unanimité cette proposition.

14) Acquisition parcelle d'emprise station d'épuration de Puymaurin (Cécile COURTOUX)

Il s'agit d'acquérir la parcelle où sera construite la station d'épuration de Puymaurin. La commune de Puymaurin accepte de la céder au prix d'un euro.

Le Bureau syndical accepte à l'unanimité cette proposition.

15) Approbation du zonage d'assainissement de Puymaurin (Jean Yves DUCLOS)

Le Bureau syndical accepte à l'unanimité cette proposition.

16) Création d'un poste de rédacteur principal de 2^{ème} classe (Sylvaine MICHEL-MARTINEZ)

Le Bureau syndical accepte à l'unanimité cette proposition.

17) Préparation du comité syndical du 27 mars 2021 (Jean Yves DUCLOS)

Le Président rappelle l'ordre du jour :

- Approbation des comptes de gestion 2020
- Vote des comptes administratifs 2020
- Affectation des résultats 2020
- Ouverture d'autorisation de programme et crédits de paiement budget eau et budget affermage
- Adoption des budgets 2021
- Attribution du contrat de délégation de service public eau potable à la SPL-EBCS
- Rachat des actions SEM PSP
- Fusion-Absorption SEM PSP et SPL-EBCS